

# ANNOUX

## 1 - SON NOM

ANNOUX = ANNOTUM (XVI<sup>ème</sup> siècle), peut dériver des termes du bas latin ANNATIA - ANNACIA- ANNOTINUS- etc., qui avaient le sens de "**prestation annuelle**" pour les serfs, ou "**droit de percevoir**" sur les animaux d'un an.

Au cours des âges, diverses orthographes se présentent comme ANOT, ANAUT, ANNOULT, ANNAULT, et enfin la forme actuelle et définitive ANNOUX.

ANNOUX ressortissait du gouvernement de BOURGOGNE à la Maison de GRANCEY, qui la vendit en 1312, à Agnès, Duchesse de BOURGOGNE. La famille BATAILLE possédait ce domaine au XV<sup>ème</sup> siècle. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, il se trouvait divisé entre trois Seigneurs. Il y avait de plus, sur le territoire le Fief du "**MEIX RIOLLET**".

En 1780, on comptait à ANNOUX, 120 communians.

L'église, dédiée à Saint JEAN BAPTISTE, jadis du Diocèse de LANGRES et du Doyenné de MOUTIER SAINT JEAN (maintenant Diocèse de SENS et du Doyenné de l'ISLE SUR SEREIN) était le siège d'une Cure à la nomination de l'Evêque, avec CHATEL-GERARD pour succursale.

Mais dès 1692, elle cessa d'être "**Mère Eglise**" et devint à son tour succursale de CHATEL-GERARD, étant desservie alors par un simple vicaire résidant.

ANNOUX forme actuellement une paroisse curiale (ce dernier paragraphe de "**Le Diocèse de LANGRES = Histoire et statistiques**" de l'Abbé ROUSSELLE 1878 = Tome III p 285 n°1118.)

## 2) SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le village d'ANNOUX, outre les indications données ci-dessus, de l'élection d'AVALLON, du Grenier à Sel de NOYERS, actuellement de l'Arrondissement d'AVALLON, quoique classé Avallonnais, est situé sur les confins à peu près sud du Grand Plateau du Tonnerrois, en position nettement dominante de ce même plateau secondaire, séparé de la Vallée du Serein et aussi d'une fausse vallée, partant de MARMEAUX, sinon de plus loin, laquelle passe entre ANNOUX et CHATEL-GERARD, continuant par le "**FONDS DE MONTPASSEAU**" (entre ANNOUX et SARRY) et se dirigeant par le "**FONDS DE CORNET**" sur le Serein, entre GRIMAULT et COURS.

Plateau sec et relativement maigre, reposant sur un massif calcaire de la "**GRANDE COLITHE**", formation empâtant une quantité innombrable de petits globules blancs sphériques.

Notre village peut prétendre à une très haute antiquité ; Il ne sera pas parlé ici, des menhirs divers, le sujet sera traité plus tard dans l'ouvrage présent. Peut-être quelques rares habitations primitives se trouvaient éparses sur notre plateau, d'où par feux optiques de crêtes en crêtes, les occupants pouvaient communiquer entre eux sans se déplacer, puisque de chez nous la vue s'étend facilement sur les hauts de CHATEL-GERARD, SARRY et même jusqu'aux collines de CHABLIS, pour ne parler que de ces quelques points élevés. Cependant, rien ne nous donne certitude de présence humaine. Il nous est signalé, dans certaines relations, qu'il existait des stations romaines ou autres établissements anciens, qui n'ont jamais été fouillés, et on aurait trouvé des tuiles "à rebord" vers l'ancien château.

Lors des travaux d'adduction d'eau, vers 1963, fut découverte une chaussée pavée, qui semble très ancienne, dans le "**FONDS DE MONTPASSEAU**" qui selon une opinion du Professeur MOUGIER de TOULOUSE, émise dans son étude sur le fameux vase de VIX, pourrait être un élément de la route que prenaient les Grecs, au moins au VI<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, de MARSEILLE ou de la SUISSE, passant par CHATILLON SUR SEINE, se dirigeant sur l'ANGLETERRE (route de l'étain).

Un autre élément de cette voie fut trouvé aussi à CHATEL-GERARD, dans le chantier de l'ancienne usine MAGDELENAT, lors du creusement d'une citerne.

### **3) ETENDUE DE SON TERRITOIRE**

Le territoire communal, d'une étendue de 897 hectares, environ, est compris dans une ceinture de bois (dont 234 hectares sur son sol) qui donne une fraîcheur, même en été, surtout dans les fonds de vallées sèches.

ANNOUX, qui ne comprend pas d'écart, est entouré par les communes de SARRY, CHATEL-GERARD, MARMEAUX, BLACY, THISY, L'ISLE SUR SEREIN, CIVRY, MASSANGIS et son hameau de TORMANCY. Placé sur la route départementale 12 (qui va de L'ISLE SUR SEREIN à SARRY et au-delà), on voit s'embrancher la départementale 68, d'ANNOUX à CHATEL-GERARD et au-delà, les chemins vicinaux d'ANNOUX à THISY, d'ANNOUX à BLACY, d'ANNOUX à CIVRY, d'ANNOUX à TORMANCY.

### **4) LE RELIEF**

Plateau en pente dégradante légère de toutes parts, à sortie du village, qui domine la plaine, allant de l'altitude 313 mètres environ, et au point le plus bas à 271 mètres, ce qui fait assez peu de différences de niveau.

### **5) LE CLIMAT**

Température froide et même très froide en certains hivers, mais l'air est sain et bon. Les hivers, sans doute à cause de la ceinture froide des bois, y sont plutôt rigoureux et longs. La température très variable, peut atteindre -27 (en 1927) et même - 28, aussi le printemps est tardif et brusque. L'été est relativement frais, si l'on considère d'autres régions moins ombrées.

Un dicton veut que dans le "**FONDS DE MONTPASSEAU**" (à mi-chemin entre ANNOUX et SARRY, dans une forte déclivité boisée), il y gèle tous les jours, même aux fortes températures de juin. En tout cas, cet endroit reste d'une fraîcheur particulièrement sensible, même en été, et en 1933, la gelée y fut constatée le 19 juin.

Quant aux automnes, ils sont précoces et assez courts. Par contre, peu d'orages éclatent sur le territoire, arrêtés dans leur course, suppose-t-on, par la ceinture froide des bois et rejetés aux environs. Cependant, si l'orage s'établit au-dessus du village, il est d'une violence particulière. On ne constate tombée de foudre et chutes de grêle que rarement. Ne disait-on pas autrefois que **"personne ne meurt frappé de la foudre, (ou mordu du chien enragé) parce que nous sommes dans la terre de Saint JEAN-BAPTISTE"(patron de la paroisse).**

Les pluies, elles, sont de moins grande intensité qu'aux environs, et, le territoire reste sec et poussiéreux alors qu'il pleut à torrent tout autour du plateau. La neige qui depuis longtemps ne tombe plus en très grande abondance, couvre souvent le finage et y reste assez longtemps ; alors, soit elle ne tombe pas ou soit elle est déjà fondue en altitudes plus basses. Quant au verglas, nous le voyons plus rare ici, en raison du climat sec et sans brouillard.

Quoique peu de notes spéciales ne nous soient données, on peut consulter les diverses annotations relevées sur certains Etats Civils des communes environnantes, situées sur notre même plateau, où il est dit que **"en 1709, le froid fut si violent qu'il gela les blés, des noyers et quantité d'autres arbres, ce qui causa une si grande disette que le blé se vendit jusqu'à dix écus le bichet".**

En 1736, les vignes gelèrent presque partout ; cette gelée commença le 13 mai et ne céda que le 20 du même mois. En 1738, le premier mai, la terre a été couverte de neige ; En 1740, l'hiver a été très long et très rigoureux ; La neige est demeurée sur terre jusqu'au 9 mai ; La moisson n'a commencé que le 18 août et l'on ne recueilli que peu de blé, partout une partie des blés ayant été gelée l'hiver et l'autre endommagée. Ce qui causa une disette générale ; La vendange a été de même retardée. Par surcroît de malheur, une gelée des plus fortes, arrivée le 6 octobre et qui a duré huit jours, a rendu partout les vins très mauvais et en petite quantité. Dieu nous préserve de pareilles années à l'avenir.

En 1815, les vignes ont été gelées dans tous les environs du département de l'YONNE. En 1816, l'hiver a été si grand qu'il y avait de la neige au 15 avril, très épais, que beaucoup de blés ont été gelés cette année.

Pour ANNOUX, l'année 1860 a été une des plus froides qu'il y eut depuis longtemps ; La moisson n'a commencé que le 12 août ; Au 15 septembre, il y avait encore des avoines à rentrer ; Le 11 octobre, le raisin n'était pas encore mûr ; Il y a fait une forte gelée, accompagnée de neige ; Le raisin a été gelé. Cependant il a mûri mais très imparfaitement et le vin a été très vert et plat ; La vendange a commencé le 26

octobre.

(D'une tradition de CHATEL-GERARD), en 1874, il fit très froid et tomba à Noël, puis la neige tomba.

En 1879, le pain et l'eau gelaient dans les maisons ; Les arbres gelés se fendirent ; La glace atteignit à peu près 40 centimètres ; Le ciel était très pur, avec un beau soleil ; Il y eut de la neige depuis le 1er décembre, pendant trois mois, sans quitter.

En 1881, dans la séance du Conseil Municipal du 4 décembre, Monsieur le Maire d'ANNOUX, Elzéar D'AVOUT a mis en adjudication les bois gelés se trouvant dans les bois communaux.

En 1893, les blés gelèrent ; Le mois de mai fut très froid, éclairé d'un beau soleil ; D'après la tradition, les avoines furent semées et récoltées sans eau.

En 1926, à ANNOUX, la neige tombée dans la nuit du 15 au 16 mai, atteint 20 centimètres d'épaisseur ; les arbres, déjà en feuilles, surchargés de cette neige, cassent en plusieurs endroits des forêts.

En 1932, givre extraordinaire, les fils téléphoniques en sont tellement chargés, qu'ils traînent jusqu'à terre ; Quelques bouleaux touchent, eux aussi la terre de leur tête, complètement courbés. Le 1er février, tempête de neige, certains "**soufflets**" atteignent 67 centimètres d'épaisseur. Le 2 février, les routes sont bloquées par la neige soufflée, jusqu'à un mètre de hauteur par place ; La circulation routière est interrompue. Le 22 février, encore neige en chute assez importante. Dans la nuit du 27 au 28 octobre, la neige tombe en abondance, chargeant durement les arbres, dont les feuilles ne font que commencer de tomber. Beaucoup de ces arbres et baliveaux, même de gros chênes sont écrasés et cassés sous cette charge, certaines routes sont barrées par l'entrelacs des baliveaux riverains, couchés en bordure.

En 1941, au début de janvier, fortes giboulées de neige, poussée en talus par un vent violent allant jusqu'à 1 mètre 50 et même 2 mètres de hauteur ; Le 9 janvier, froid très vif, la tempête de neige reprend et il faut des équipes de travailleurs, pour débloquer les routes à la pelle ; Toutes nos routes sont donc bloquées, si bien que les gens d'ETIVEY, disent n'avoir pas vu cela, depuis 1908. Le froid atteint les -25.

Enfin, en début de mars 1965, les routes sont encore bloquées par de lourdes tombées de neige et il faut faire appel à des moyens mécaniques et motorisés, pour les ouvrir à la circulation. Hiver relativement peu froid. Le 19 avril, pluie, neige, grêle et soleil.

Le 1er août 1968, vers 21 heures, éclairs, tonnerre, forte tempête de vent très violent, mêlé de grêle abondante ; De ce fait, beaucoup de maisons sont envahies par une pluie chassée obliquement sous les tuiles ; Au presbytère, des tuiles s'envolent, qu'il faut replacer tant bien que mal en ce début de nuit, pendant que l'eau s'infiltrant à travers le plafond de la cuisine, l'inonde. Gros dégâts sur les récoltes allant jusqu'à 100 %. Que de feuilles arrachées aux arbres, jonchent le sol et les rues.

1972-1973, hiver peu rigoureux, pas de neige, mais le froid se fait sentir jusqu'en fin avril. La végétation est très en retard, pas de feuilles aux arbres avant début mai, pas de muguet pour le 1er mai ; Les arbres fruitiers ne prennent fleurs qu'aux derniers jours d'avril et bien timidement.

Hiver 1974-1975, très peu froid, pas de neige. La végétation très avancée ; Dès février, quelques pruniers en fleurs, ainsi que le cornouiller.

## **6) LA GEOLOGIE**

Le territoire en entier, est compris dans les terrains jurassiques, sur la grande Colite ; Certains bancs sont remplis de Rynchonnelles et de Térébratules. On connaît une partie de l'épaisseur de ce banc calcaire, jusqu'à 80 mètres de profondeur au château de "LA GARENNE" et jusqu'à 115 mètres dans la fausse vallée de la "COME RAVEAU", allant de CHATEL-GERARD à COURS ; Epaisseur constatée lors de fouilles, faites pour recherche d'eau potable (et qui d'ailleurs n'ont été faites que sans résultat.)

On ne constate que çà et là, quelques dépôts de terre argileuse rougeâtre, très localisés et probablement très impropre à toute industrie de terre cuite. A gauche comme à droite d'ANNOUX à CHATEL-GERARD, se trouve un dépôt de mauvaise araine grasse (airène), contre les bois, qui servait autrefois à faire un mortier de chaux, pour la construction des habitations. Mauvais mortier qui, dans les vieux murs, a perdu tout son pouvoir d'agglomérant et est redevenu mauvais sable.

Au sud-est de la commune, en bordure de la route menant à Thizy, on peut encore apercevoir les vestiges des anciennes carrières qui étaient situées aux lieux-dits « le Crot-de-Sel » et « les Grandes Bornes ».

L'exploitation de ces carrières a débuté vers 1830 ; plusieurs croix monumentales, dont celle dite « croix du Mariolet » datent du 19<sup>ème</sup> siècle. Les pierres de taille d'Annoux ont servi à la construction du château de Sarry.

L'exploitation de certaines carrières comme celle de César et Henri CUNAUT a été interrompue à cause des faits de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Ceux-ci sont malheureusement décédés à Verdun. Pendant cette guerre, leur père, Henri Cunault, ouvrit une autre carrière « aux Champs des pierres ».

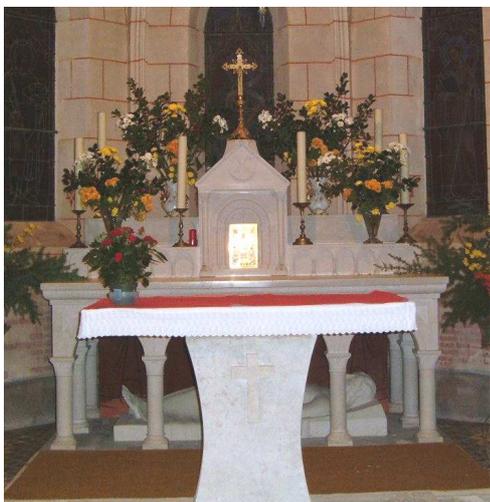
Les carrières du « Crot-du-Sel » fournissaient de la pierre de taille de bonne qualité pour la construction. Les exploitants étaient, entre autres : Louis PIAULT, Eugène et Joseph PIAULT, Henri, Eugène et Léon CUNAUT, CHARPENTIER, Hyppolite et Arsène MAGEY, Pierre BOURDILLAT, ROUGEOT, Célestin SOISSON, BONNOT, MOREAU ainsi que les frères Paul et Ambroise BRESSON, Marcel et le fils Paul BRESSON.

La carrière de Victor MOREAU (route de Thizy sur la droite) prit de l'essor après la guerre, notamment avec des tailleurs de pierres qui travaillaient selon l'offre, dans différentes carrières de la région (Massangis).

Les BRESSON avaient installé une scierie dans leur carrière (route de Thizy sur la gauche). Celle-ci était alimentée par une ligne électrique reliée au village.



Le village doit à Paul BRESSON le monument aux morts érigé en pierre calcaire, celui-ci étant tailleur de pierre et sculpteur, ainsi que les tombes du cimetière.



Il réalisa également l'autel de l'église. Celui-ci fut consacré par Mgr FELTIN, Archevêque de Sens le 25 septembre 1935. Dans les années trente (1936 ou 1937), Paul BRESSON se cassa la jambe lorsqu'il construisait la belle verrière de la maison BIDAULT DE L'ISLE. Il restera estropié le restant de ses jours.

De nombreux villages de la région possèdent un monument aux morts en pierre d'Annoux.

Tous les carriers possédaient d'autres sites aux Grandes Bornes. Là, on travaillait de la pierre destinée principalement aux routes et autres usages de travaux publics, comme les bordures de trottoirs, pavés et moellons.

Les carrières ont cessé toute activité au cours des années 1950, ne pouvant faire face à la concurrence et à la modernisation.

La surface de notre banc calcaire, en certains endroits assez répandus, est formée de couches de pierres plates, plus ou moins épaisses, fortement entassées les unes sur les autres, qu'on extrayait autrefois dans les "**lavières**", pour qu'après séchage, et après qu'elles aient rejeté leur eau de carrière, servaient à couvrir les habitations. Ces "**laves**", en couche épaisse, atteignant presque 1 mètre cube pour 3 mètres carrés, appuyées sur une forte charpente, constituaient une couverture très étanche, fraîche en été, chaude en hiver, et qui, disaient les vieux "**piqueurs de laves**", devait tenir au moins 300 ans sans qu'on ait besoin d'y toucher. Ces couvertures de laves disparaissent d'année en année, pour donner place à la tuile, un peu à l'ardoise, plus faciles à employer et plus légères. On pourrait facilement compter les vieilles couvertures restantes.

En profondeur de sol, se trouvent des bancs de pierre compacts, de plus en plus épais et de grains d'autant plus fins qu'ils sont plus en profondeur : Très propres au polissage, ces bancs deviennent non gélifs, devenus bien secs en cours d'été, ayant rejeté leur eau de carrière. Autrefois, de beaux blocs se tiraient des carrières, maintenant abandonnées, pour façonner de nombreux monuments funéraires (entre autres au cimetière d'ANNOUX), ou, après la guerre 1914-1948, des monuments commémoratifs, plus ou moins importants, en plusieurs communes.

A signaler qu'en surface, et surtout dans nos bois, se trouvent des "**pierres percées**" ; Blocs calcaires plus ou moins importants, parfois incrustés de coquillages fossiles, creusés sans doute, par les pluies et intempéries, dont l'acidité a détruit les parties trop tendres ou non suffisamment solidifiées ; Mais ces "**pierres percées**" vont devenir rares, recherchées à grands frais et excessifs par les gens, surtout de ville, pour "décorer leurs maisons ou les allées de leurs jardins.

## **7) L'HYDROLOGIE**

Aucune source, actuellement, n'existe à ANNOUX. Les habitants, jusqu'à il y a peu d'années, n'avaient que des citernes pour leur usage, lesquelles entretenues avec soin, recevaient l'eau de pluie, tombant des toitures.

Cependant, il me fut conté par une personne âgée, maintenant décédée depuis de nombreuses années, qu'il existait une petite source aux "**COMES D'ANNOUX**", où les femmes allaient chercher l'eau nécessaire au ménage ; Elle se situait à près d'un kilomètre du village. Or un jour qu'elles se mirent en route à cette source, une bonne pluie s'abattit sur elles ; Pensant qu'il avait plu à ANNOUX et que là, on aurait pensé à mettre des récipients sous les égouts des toitures, les voilà toutes à renverser leurs seaux sur le chemin ; Malchance ! La pluie n'était pas tombée au village ! Il fallut retourner à la source et faire donc, deux fois le chemin. Cette source, plus ou moins disparue, serait encore marquée de touffes de petits joncs qui en indiqueraient le lieu.

De cette source est parlé ensuite, par un Etat daté de 1785.

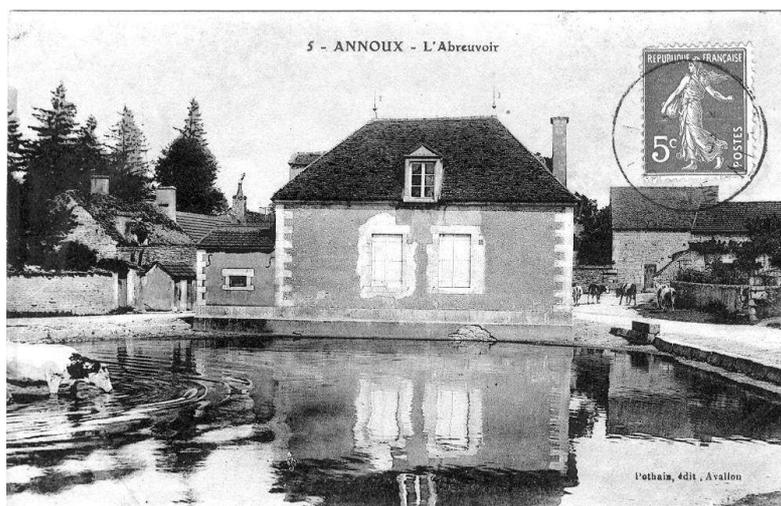


**le boulin en 2005**

On constate aussi un faible écoulement sur roches, qui alimente péniblement la mare actuelle du "**BOULIN**", servant d'abreuvoir aux bêtes et la "**FOSSE**", toute proche.

On voit cette mare, en certains étés très chauds, s'assécher complètement

Une autre mare, au milieu du village, derrière la "**Mairie-Ecole**" fut comblée en 1938. Elle était de peu d'importance et se couvrait tous les ans, aux jours chauds, d'une couche verdâtre d'eau croupie ; elle n'était alimentée que par l'apport des eaux des rues.



Une autre existait, dit une tradition, sur le versant nord du village, proche de la "**COUR AU SIRE**", et qui fut comblée dans des temps anciens et dont nul n'a plus souvenir de cette dernière. Restent certaines infiltrations qui alimentaient un puits communal, sur la place publique, tari aujourd'hui, ou presque. En effet, cette dernière infiltration s'insinue dans deux caves voisines, qui en sont hors service.



Le puits susdit supprimé en 1938, près le tilleul et la Croix de la place, maintenant couvert d'une dalle invisible, voyait venir à sa margelle surmontée d'un tour à chaîne, les habitants du village, pour leur approvisionnement en eau potable, mais le souvenir de tout cela en sera bientôt perdu



. Un autre puits fut creusé vers la mare du "**BOULIN**", contre le mur du château de LA GARENNE, mais sans résultat d'ailleurs ; Le puisatier, dit-on, ayant trouvé la mort au fond, par la chute d'une grosse pierre, les fouilles en cours furent abandonnées.

Depuis longtemps, on a donc été obligé de creuser des citernes pour l'alimentation d'eau, recueillant l'eau des pluies donnée par les toitures, si bien que par temps de sécheresse, l'eau puisée journalièrement, tant pour la consommation des gens que pour abreuver le bétail, manque, et on est obligé (ce qui arrivait rarement cependant) d'aller chercher une eau précieuse, avec des tonnes, aux environs mieux favorisés, ou à la rivière, si toutefois cette dernière n'est pas, à son tour, trop tarie.

Sans doute, un sourcier, avec sa baguette, détectait de l'eau partout le plateau, mais selon son opinion, notre sous-sol calcaire est tellement fissuré, que l'eau n'y tient pas et s'en va, même par siphons, tout autour de notre massif, pour rejaillir aux sources des vallées du Serein ou de l'Armançon.

Pourtant, un grand espoir se fit jour, vers 1965, et des travaux d'adduction d'eau nous donnèrent, par syndicat intercommunal, cette eau venue des sources de GRIMAULT, par un château d'eau construit près du cimetière et par canalisation dans nos maisons en 1966, grâce à un relais construit à mi-chemin de la route d'ANNOUX à SARRY.

Après avoir mentionné des sondages faits vers 1938, à 80 mètres dans le parc du château de "**LA GARENNE**" et à 115 mètres en "**COME RAVEAU**", sur le territoire de CHATEL-GERARD, sans résultat (les infiltrations étant trop faibles et nettement insuffisantes), après d'autres sondages faits encore,

en trois autres endroits de la commune de CHATEL-GERARD, sans résultat non plus. Voyons maintenant, revenant aux temps anciens, les efforts de nos ancêtres sur cette question d'eau.

Fut présentée, datée du 20 janvier 1777, requête pour recherche d'eau potable, disant que les habitants d'ANNOUX sont dans la plus grande disette d'eau, tant pour eux-mêmes que pour leurs bestiaux, qu'ils sont obligés de conduire à une lieue (4 Km), pour les abreuver, ce qui les fatigue beaucoup et leur fait perdre un temps précieux pour le travail. Ces habitants ont encore une somme de 1 000 livres entre les mains du Receveur Général des Domaines, provenant de leur quart de réserve pour leurs besoins les plus urgents. Comme ils n'en ont pas de plus pressants que de se procurer de l'eau, dont ils manquent, depuis très longtemps, ils demandent qu'il plaise à Monsieur l'Intendant, de leur permettre de chercher et construire des puits ou fontaines dans leur communauté ou dans l'étendue de son territoire, par tels fontainiers, qu'il jugera à propos. Requête signée de Monsieur BAUDENET D'ANNOUX, Mademoiselle sa sœur, deux capitaines de cavalerie, du Vicaire et de plusieurs habitants.

Vu la présente requête, nous autorisons les habitants d'ANNOUX à faire prendre par tels fontainiers ou artistes, qu'ils jugeront à propos, le devis des puits et fontaines qui seront nécessaires à leur communauté. Un nommé Edme LABARTE, fontainier à AUXERRE, qui a été appelé pour procéder, en exécution de l'ordonnance du 20 janvier 1777, s'est contenté de dire qu'il avait remarqué une source, qui devait fournir de l'eau à deux puits, qui peuvent se pratiquer dans le village et qui pourraient coûter 1 000 livres les deux, encore aussi qu'il serait facile de faire une fontaine au-dessous des deux puits à un quart de lieue du village, avec un lavoir, qu'il estime 800 livres, et le tout 1 800 livres.

En observation est dit **"cette instruction n'est pas suffisante, pour une détermination à autoriser ces constructions ; Il est indispensable qu'il soit adressé un devis qui explique avec précision et détail ou elles doivent être faites, avec quels matériaux et dans quelles proportions"**.

D'un état de la Subdivision de NOYERS de 1785 est dit : "L'expert JAVEY a examiné les endroits désignés par un nommé LABALTE, fontainier, pour la construction des puits que demande depuis longtemps, la Communauté d'ANNOUX. Celui qu'il croit préférable, est au milieu du village, à portée de tous les habitants ; Il pense qu'on doit se contenter d'un seul puits, estimé 960 livres, parce qu'il serait à craindre qu'en faisant deux puits, qui coûteraient considérablement, la source ne fut pas assez abondante, pour y fournir de l'eau". Les habitants d'ANNOUX avaient aussi envie d'avoir une fontaine, mais JAVEY ayant vu l'emplacement, lieu-dit **"LES COMES D'ANNOUX"** à un quart de lieue du village, où on se proposait de la faire, leur a conseillé d'abandonner ce projet, par plusieurs raisons :

- la première, à cause de l'éloignement,
- la seconde, c'est l'incertitude de réussir, attendu qu'il n'y a d'autre source, qu'un petit filet d'eau, qui est le même que celui destiné pour le puits,
- la troisième, c'est la dépense considérable dans laquelle, une telle construction jetterait la Communauté et qui pourrait devenir en pure perte,
- enfin la quatrième, c'est que le canal qui conduirait l'eau au bassin de la fontaine et au lavoir, serait pratiqué dans les bois du Roy, de sorte qu'il faudrait l'agrément de Sa majesté pour cela.

Postérieurement, le Seigneur d'ANNOUX et les habitants ont donné les observations suivantes :

- qu'il est essentiel pour l'utilité commune, de construire des puits.
- que le Vicaire pourra aisément y envoyer puiser l'eau, l'un de ces puits n'étant distant du presbytère, que d'environ 100 toises (1,949 m environ.)
- le Seigneur lui-même sera bien forcé d'y avoir recours, dans les grandes chaleurs, puisque dans ce pays, on n'a absolument pour boire, que l'eau des pluies.

La Communauté a peut-être encore entre les mains du Receveur des Domaines et Bois, la somme de 1 200 livres ; Il est intéressant pour elle, d'employer cet argent à la construction de puits et fontaines.

Le village d'ANNOUX est situé au milieu d'une montagne très aride, où l'on a, tant pour boire, que pour abreuver les bestiaux, que l'eau pluviale. Dans les chaleurs, les creux et fossés qui retiennent cette eau, se dessèchent ; On est quelquefois forcé de mener les bestiaux s'abreuver à la rivière, éloignée du village, de cinq quarts de lieues, et depuis trois ans, pendant tout l'été, les habitants ont été obligés d'aller chercher sur leur col, l'eau pour boire, au moins à trois quarts de lieue ; Ce qui fait perdre un temps d'autant plus précieux, qu'ils sont presque tous dans le besoin, à cause de l'aridité du terrain. Les puits et fontaines deviennent donc d'une nécessité indispensable.

Les habitants prétendent qu'il est très essentiel qu'il y ait deux puits, dans le village (L'expert n'en propose qu'un seul étant très étendu et dispersé, et que si on peut en construire un, il sera facile qu'il y en ait deux, les établissant dans la même direction, puisque toute l'eau d'une source, ne s'arrête pas dans un puits

; Il s'en échappe une partie qui, pour lors, doit fournir le second. On se demande comment l'architecte, peut dire qu'il n'a pas remarqué de fil d'eau, pour faire une fontaine et lavoir : Ce raisonnement paraît singulier, ayant à son aveu 22 pieds (1 pied = 33 cm) à creuser ; Il est aussi absurde qu'il dise que la fontaine pourrait attirer toute l'eau des puits, qui dès lors, ne vaudrait rien, la source les traversant tous deux auparavant ; Ce ne serait que le surplus qui s'échapperait, pour aller jusqu'à la fontaine, et de toute évidence, s'il existe une source très abondante, suivant le fontainier, pour faire des puits, on réussira dans l'établissement d'une fontaine.

Une fontaine dans un pays aussi sec et aussi éloigné de la rivière, que l'est le village d'ANNOUX, poursuivent les habitants, devient donc d'une très grande utilité, tant l'été pour abreuver les bestiaux, que pour l'usage journalier, puisqu'on est forcé d'aller laver les lessives à cinq quarts de lieue, l'eau du village étant verte, boueuse et malsaine.

L'éloignement de la fontaine n'étant que d'un quart de lieue, elle parerait à tous ces désagréments ; Le Seigneur et les habitants d'ANNOUX finissent par dire, qu'ils osent se flatter que Monsieur l'Intendant voudra bien permettre et ordonner qu'il soit fait, sur les fonds communs, une fouille sans les endroits désignés, pour la construction d'une fontaine, afin de savoir si on trouvera une source, capable de remplir les désirs de la Communauté, pour ensuite décider de la possibilité ou impossibilité, de la dite édification. Ils espèrent que le succès sera heureux, puisque plusieurs fontainiers ont trouvé la même source et l'ont également suivie jusqu'au lieu où on ferait la fontaine.

Le Seigneur et les habitants demandent la permission de faire des fouilles, nécessaires pour trouver une source qui leur a été indiquée et qui leur est d'autant plus nécessaire, que dans les temps de sécheresse, ils sont obligés d'aller chercher à trois quarts de lieue, l'eau pour boire, et d'aller plus loin encore, pour abreuver les bestiaux et laver les lessives. Autorisation : "**autorisons les dits Seigneur et habitants d'ANNOUX, à faire le marché des fouilles nécessaires, pour découvrir la source qui lui a été indiquée**". Fait le 23 décembre 1779 - Marché des fouilles : En exécution, le Seigneur et les habitants d'ANNOUX ont passé le marché avec Pierre GOUREAU, maçon audit ANNOUX, de la fouille dont il s'agit, à raison de 6 livres par chaque pied de profondeur, sur une étendue de neuf pieds carrés ; Cette fouille doit être faite à la profondeur de 40 pieds, dans le cas où la source ne se trouverait pas à une moindre profondeur.

Du 27 avril 1782 : On m'assure que ces fouilles ont été faites sans succès ; août 1782 : La fouille a été infructueuse, quoi qu'à 38 pieds de profondeur. De statistique de 1860 : Il n'y a pas de source, sur le territoire de la Commune ; Cependant, en 1773 et en 1782, les habitants firent venir deux fontainiers de PARIS, qui crurent découvrir une source au lieu-dit "**LES COMBES D'ANNOUX**" ; Il s'en échappait même un filet d'eau ; Des fouilles furent faites à cette époque, mais on ne trouva pas la source ; Il est probable qu'elles ont été mal faites. C'est dans ces années, que l'on a fait le puits (ce puits fut commencé probablement en 1780 ou 1782, les travaux furent suspendus et il fut terminé en 1802 ou 1803), qui est au milieu de la Commune ; Ce n'est pas comme on le croit généralement, l'égout des eaux, mais une véritable source, comme il a été prouvé à cette époque, et ce n'est qu'après la construction du puits, que le filet d'eau, dont il est parlé, a cessé de couler.

Il est probable qu'il y a erreur, que ce filet ne coulait que quand il pleuvait beaucoup, puisqu'en 1700, les anciens déclarent que depuis plus de 100 ans, les sources sont tarées ! Cependant, le marché de 1783, pour rechercher ces sources, dit positivement qu'un filet d'eau s'en échappe et que le fontainier a dit qu'elles devaient être abondantes ; Les 17 fructidor an XI, le Maire et l'Adjoint, propriétaires, conviennent que vu la misère profonde où l'on est, de se procurer de l'eau, ils feraient continuer un puits, qui nous donne l'espérance d'avoir de l'eau, que le citoyen François GUENEAU s'oblige d'en continuer la fouille (sans résultat.)

Le 6 avril 1827, est encore question de continuer à creuser le puits, commencé depuis longtemps et interrompu. A ce relevé, de vieux papiers, on peut ajouter à propos d'eau, une tradition, disant qu'en 1841, il y eut une trombe d'eau épouvantable, qui s'abattit sur le village et faucha tout sur son passage ; L'eau se précipita, entre autres endroits, sur le vieux château, où le fermier fut obligé, dit-on, de crever les murs de sa bergerie, à coups d'essieu de voiture, pour ne pas voir ses moutons noyés, et l'eau s'écoula en torrent, sur les champs en contrebas, sur la route de TORMANCY, où elle atteignit une grande hauteur, dans les bois de la fausse vallée basse.

En 1870, le 2 septembre : Fin de la sécheresse, qui durait depuis le 10 mars ; Au commencement de juillet, les mares et les citernes étaient complètement vides ; On allait chercher de l'eau à DISSANGIS, pendant la moisson. Les avoines n'étaient pas la moitié épiée. Le 11 novembre, temps de neige. Décembre, hiver très rigoureux.

## **8) INDUSTRIES**

Combien d'industries anciennes ont disparues, au cours des ans ! Les carrières de pierre sont abandonnées, après avoir été de bon rendement, soit pour la taille, soit pour moellons de construction ou pavés de ville. L'exploitation des carrières, pour la pierre de taille, commença vers 1830. Cependant, une note pour SARRY, nous dit que, en 1356, fut construite la grosse tour du Château de SARRY, dont les pierres de taille proviennent des carrières d'ANNOUX. Un grand nombre de petites carrières étaient ouvertes à faible profondeur, servant à alimenter les fours à chaux. On signale encore d'anciens fours à chaux, sur plusieurs points de finage, (simples trous où le fond étant garni de fagots d'épines noires, dit la tradition, fabriqués par les femmes) ; on entassait alors la pierre à cuire, d'abord en sorte de voûte, puis sans trop d'ordre. Il fallait ensuite, après refroidissement, "**tirer**" cette chaux, rude travail, aussi rude que de "**pousser le feu**". Puis la marchandise prenait diverses directions, soit pour allègement de certaines terres, faibles en calcaire, soit pour la construction. On dit que la chaux de nos régions était très appréciée pour sa qualité. On n'entend plus le marteau du maréchal-ferrant, frapper l'enclume sonore ; Le dernier forgeron, très âgé, mort en 1938 et n'a pas été remplacé.

La statistique de 1859, nous dit que l'industrie la plus répandue est l'exploitation du bois ; Elle occupe le plus d'ouvriers, et l'été, la moitié émigre pour aller écorcer ; Hommes, femmes et enfants, tous travaillent, habitant au bois, dans des cabanes construites de perches, réunies en leur sommet et recouvertes de terre et de gazon, couchant sur un peu de paille ou de feuilles mortes. Cette écorce, ensuite bottelée, était livrée à l'industrie de la tannerie. Le travail des bois perd ses bûcherons maintenant et il faudra faire appel à des équipes étrangères, pour exploitation. Un charbonnier autrefois, produisait souvent le charbon de bois, tiré de la "**charbonnette**", selon la demande, cuite en des "**meules**" de terre ; Maintenant âgé, lui aussi, il n'a point de successeur en notre village. Se voyaient encore en plein bois, les scieurs de long, qui à deux, de leur grande scie, l'un perché sur un haut chevalet levant, l'autre à terre tirant, débitaient les troncs frais abattus, soit en planches, soit en traverses de chemin de fer ou tout autre "**plot**".

Notre dernier sabotier, mort en 1943 n'a pu céder son atelier. Ce métier était fort suivi en des années passées, et on pouvait compter 30 ateliers, tant du pays qu'étrangers. Se livrant à leur travail dans le bois même et comme les bûcherons, logés en des cabanes de terre, changeant, dit-on, d'habitation ou plutôt, en construisant de nouvelle tous les ans.

Nos registres d'Etat-civil nous indiquent d'autres métiers, complètement disparus, tels que salpestrier, chirurgien (l'instituteur MONCHOT Bénigne étant désigné comme Recteur des Ecoles et chirurgien en 1705), cordonnier, tixier en toile, vigneron, maître menuisier, meunier du moulin à vent (lequel est déjà signalé en 1665 aux archives de l'ancienne BOURGOGNE), disparut sans laisser de traces et dont les mémoires les plus vieilles n'ont pu en garder aspect ; Situé alors au plus haut du plateau, sur le chemin de NOYERS, à environ 100 mètres, devant le cimetière actuel.

Une huilerie est signalée en 1701, en un dénombrement de la population ; Elle fut trouvée, (10 avril 1966) au cours des fouilles pour distribution d'eau, où passent les canalisations d'une maison en ruine, rue du Mariolet, la cuve et la meule de l'huilerie, industrie annexe du moulin des grains. La basse-cuve mesure 165 cm de diamètre, sur environ 60 cm d'épaisseur, avec un "**téton**" au milieu et sur le bord, l'évidement d'écoulement. La meule, elle, mesure environ 112 cm de diamètre sur environ 45 cm d'épaisseur, percée au centre, d'un trou carré de 20 cm de coté environ. Le tout, en bon état, enterré à peu de profondeur. Les souvenirs très vagues de l'huilerie, se sont alors réveillés, dans la mémoire des gens âgés, qui la virent fonctionner en leur jeune âge.

Autres métiers encore disparus : pastre, tonnelier, chaufournier, fileuse, télégraphier (de la tour du télégraphe, dont on aura parlé en fin de paragraphe "vestiges"), cerclier et autres, dont la nomenclature serait fastidieuse. A signaler en nos temps actuels, quelques ouvriers manchistes, allant travailler à CHATEL-GERARD et encore en usine de villes voisines. Depuis quelques années, une nouvelle industrie s'est établie chez nous. Une famille venant de l'AUBE se livre au ramassage de la mousse, en nos bois, qu'elle livre au commerce, soit séchée au naturel soit teinte de vert, après séchage. Cette industrie est assez importante, pour employer plusieurs ouvriers ou ouvrières.

## **9) LES BOIS**

Si nous jetons un regard sur l'humble coin de terre qui nous occupe, nous voyons une grande étendue de terrains boisés, au milieu de laquelle apparaissent des champs cultivés. En leur milieu encore, un groupe d'habitations, forme le village d'ANNOUX.

Cette ceinture de bois enserre à peu près à 1 kilomètre de distance, un finage formant trois pointes : l'une allant vers le nord, et les deux autres, à peu près vers l'est et l'ouest.

**Nous entourent** : Les bois de la "GRANDE HAIE", la "COMBE RAVEAU", la "FORET DE MORCON"(qui porte un nom caractéristique, déjà signalé dans une charte du XII<sup>ème</sup> siècle et dont il faut rechercher l'étymologie, dans un idiome anté-romain ; elle a peut-être gardé le nom primitif, de la localité nommée depuis, CHATEL-GERARD), la forêt de "SAINT AMBROISE", le bois de "LA REPPE", le bois "DES ZEES ou HAIES"), les "CLAIRIAUX, le bois du "ROCHEREAU", le bois de la "COME SAINTE MARIE".

**Sur le finage, plusieurs parcelles sont plantées de "noirs d'AUTRICHE", mais les essences dominantes de nos bois sont** : le chêne, le charme, le hêtre. L'acacia pousse ici, difficilement, et de préférence dans les fonds plus humides et à fonds de terre, relativement profond ; Il est donc, en vertu de sa difficulté de développement, d'un bois plus dur, qu'en vallée.

Les bois d'Etat ou de particuliers comprennent, sur le finage, une surface d'environ 240 hectares. La Commune, elle, se contente, pour ses bois communaux qui ne sont pas des meilleurs, et morcelés en plusieurs parcelles, environ 84 hectares exploités chaque année, en partie par affouages, au bénéfice des habitants.

Par compte-rendu au district d'AVALLON, le 20 brumaire an III, est dit que les bois communaux comptent 95 arpents<sup>1</sup>, estimés 150 F l'arpent, et en réserve, 32 arpents, estimés 300 ; Mais la commune doit une imposition, sur les bois de 1792, 325 livres et 9 sols et de 1793, 319 livres 18 sols. Cette propriété de bois communaux est affirmée au moins en mai 1767, sans que l'on puisse savoir l'origine de cette possession.

De plus, au temps ancien, la forêt de VAUSSE fut toujours et dès la plus haute antiquité, le bûcher banal, où venaient puiser les pays voisins. Tous payaient une redevance, et ANNOUX devait treize deniers dijonnais, par feu et vaine pâture. ***"En l'an IX, à ANNOUX, on a fait une plantation de 22 arbres et le jour de cette cérémonie, les habitants se sont volontairement engagés, à rétablir leurs chemins vicinaux, qui étaient à ce moment là, un peu partout en fort mauvais état"*** (d'après l'Yonne Républicaine du 31 mai 1772) ; (Mais il n'est pas indiqué où cette plantation fut faite.)

## **10) LA FAUNE**

Tous nos bois qui donnent lieu à bail de chasse, périodiquement, comme ceux qui nous environnent, sont fort appréciés des chasseurs. Ils s'y livrent à la poursuite de gibiers divers, comme sangliers (en assez grand nombre), parfois chevreuils (plus rares), ou renards ( assez nombreux et fort peu aimés, à cause de leurs prédatons, sur le petit gibier, comme sur les volailles de la ferme (cependant appréciés pour leur fourrure), ou encore le chat sauvage (belle bête, au pelage gris-tigré, reçoit volontiers un coup de fusil, et sa mort n'est pas regrettée, étant accusé, lui aussi, de grands ravages sur la gent lapinière et autres.)

Le blaireau, lui, est plutôt détruit pour les dégâts qu'il fait aux champs et soupçonné de ne pas faire fi d'un bon lapin ; Les fouines et putois sont assez nombreux, ainsi que la belette toute menue ; La martre, elle, se recherche pour sa fourrure ; Elle est plus rare. Les lapins qui autrefois pullulaient en certains quartiers favorables aux terriers, se montrent plus rares, en ces années-ci, décimés par plusieurs épidémies. Quant aux lièvres, on les voit arpenter à grands bonds, les champs de nos plateaux, poursuivis par les chiens ardents, et qu'un beau coup de fusil, emmène jusque dans la marmite familiale.

Dans une statistique de 1860, il nous est dit qu'il y aurait assez de gibier et de venaison si les loups et les renards dont le pays est plein, ne les diminuaient considérablement. Les mêmes loups font encore un tort considérable aux bestiaux, dont ils blessent et tuent une grande quantité, tous les ans, sans qu'il ne soit guère possible d'y remédier, à cause de la grande étendue des bois, dont le pays est couvert.

### **INSCRIPTION RELEVÉE SUR LE BLOC DE CROIX EN LA FORET DE CHAMPLIVE, près le chemin qui va à la ferme de FRETOY, en bordure des bois :**

***Ce 23 mai 1743, cet croix a été arigé à la goure de Dieu, par IEHAN BERTHIER le ieune, pour inviter de prier Dieu, pour l BLONDOT sa mère, qui mouru chrétiennement en 1740, des blessures quel y recu dun loup ; fait P F.B.***

---

<sup>1</sup> Arpent = entre 35 et 40 ares

Aujourd'hui, cette espèce de fauve a complètement disparue ; Le dernier qui ait été signalé d'une manière sûre, aurait été tué en 1888, autant qu'on puisse situer cette date ; Ce loup aurait été naturalisé dans la maison de M. PHILIPPOT de SANTIGNY et une note ajoute que la louve fut tuée également et avait une patte cassée (de devant), probablement prise dans un piège.

Autrefois fut fondée une société particulière de chasse ; Le 4 novembre 1672, sous le vocable de SAINT HUBERT, en la chapelle DES SOUILLATS (de la Commune de BIERRY LES BELLES FONTAINES ou ANSTRUDES, érigée par François d'ANSTRUTHER, Seigneur de ce lieu.) Il avait réuni pour cette cérémonie et enrôlé dans la Confrérie, beaucoup de nobles de ses amis, dont un D'AVOUT, Seigneur d'ANNOUX. Mais cette association, à la fois religieuse et cynégétique, après s'être maintenue jusqu'en 1789, se trouva détruite par la tourmente révolutionnaire.

**La gent rampante** se trouve représentée par la vipère rouge surtout, et quelques spécimens de vipères grises. Plus nombreuses autrefois qu'en nos temps, sa destruction donnait lieu à subvention communale, cette engeance étant réputée dangereuse et malfaisante. La couleuvre, moins abondante, se trouve encore facilement aux abords du village et semble ne pas trop émouvoir les habitants ;

Dans les bois se rencontre le grand lézard vert, "**le vordret**", qui par sa fuite brusque dans les feuilles séchées, fait sursauter le passant surpris, mais non effrayé, quand il s'est rendu compte du responsable de tant de bruit ; Assez rare est le petit orvet, le "**lanvot**" inoffensif, qui se trémousse lentement dans la cépée et ne fait un peu peur qu'à cause de sa démarche rampante.

**En ce qui concerne la gent ailée**, elle est représentée par la buse, assez nombreuse, au vol lent et majestueux, qui aime à faire son grand nid plat de branchages, sur les gros arbres des bois. Dans la forêt s'entend parfois le Grand Duc, la chouette, dont le cri se répète chaque nuit, et, pour cette dernière, qui se promène jusqu'au village. Le tiercelet s'élance au-dessus de nos champs et arrêtant son vol rapide (faisant le "**Saint Esprit**") bat des ailes à coups précipités, au-dessus d'une proie éventuelle. Les corbeaux ne sont pas ici, en bandes considérables et les pies, plus hardies, vont et viennent jusque dans nos cours et jardins. Souvent, le vol des corbeaux est accompagné de la petite corneille au cri aigre, pendant que toute une compagnie de sansonnets, au vol ondoyant, s'abat çà et là, sur les champs.

Merles et geais nous rendent volontiers visite, et les petits oiseaux communs aux régions de l'YONNE, volettent pour le plaisir des yeux, tout réjouis des beaux soleils, mais leur nombre semble être en régression, frappés de mort peut-être, par les désinfectants sévères, semés aux champs ou par ce fait même, de la privation des insectes, base de leur nourriture ; Les hirondelles, sans être rares, ne sont pas foule, toujours très respectées, qui passent leurs journées à sillonner les airs. D'autres petits oiseaux encore, hantent nos jardins, nos bois et nos champs qui, alors ensommeillés à la tombée de la nuit, sont remplacés par les chauves-souris, au vol capricieux et silencieux, dans la nuit calme.

**Quant à la faune entomologique**, il faudrait interroger des compétences bien connues en cette matière, ce qui dépasse ma nullité. Toutefois, on peut remarquer qu'en la faune sylvicole se trouve, rare le "**lucane**", grand cerf-volant aux grandes cornes, ainsi que rare aussi, le grand capricorne. Est aussi à signaler la chenille processionnaire du chêne, redoutée des bûcherons à qui elle donne la "**gale du chêne**", si désagréable par ses démangeaisons tenaces ; Sur nos rosiers s'abat volontiers le scarabée aux élitres d'un beau vert métalliques. Le scarabée doré, se promène affairé, dans tous les jardins, cherchant activement sa proie. Le hanneton brun (qui se raréfie maintenant, tué par les divers désherbants) pas très aimé des populations, autrefois trop abondants, donnant naissance à son ver-blanc, qui dévore tout sous terre, même les récoltes dans les champs, occasionnant des dégâts redoutés par leur importance, en certaines années.

Depuis environ 25 ans, s'est abattu sur nos régions, le doryphore, qui dévore (surtout les larves) tous les plants de pommes de terre, si abondant qu'il faut lui faire une chasse mortelle, au moyen de produits chimiques, donnant un surcroît de travail à nos cultivateurs.

D'autres espèces, sans doute seraient à signaler, aussi pour le genre lépidoptère, mais là aussi je suis très ignorant, à part le papillon blanc, (piéride du chou, ennemi des jardiniers), le grand paon de nuit (rare) ou le sphinx à tête de mort. Sur les fleurs voltige le lycaon léger, et tant d'autres espèces qui me sont inconnues.

## **11) LA TRUFFE**

Ici, il est bon de parler de la truffe, fruit de nos bois. Une tradition veut que les moines de VAUSSE furent, dans nos pays, les propagateurs de ce précieux "**tubercule**" et n'ont pas peu contribué à lui donner une réputation qu'il a toujours conservé depuis. Se trouve plusieurs fois mention du "**truffier**", en nos

registres d'Etat-civil ; A ANNOUX, au moins en 1738 ; Est dit en un papier du 27 novembre 1769 : "**J'ai l'honneur de vous envoyer des "truffes" que je vous prie de vouloir bien accepter ; Je les mis au carrosse de PARIS à DIJON, qui part demain de NOYERS, et arrive jeudi à Dijon.**"

D'autres part, au registre du Conseil de Fabrique d'ANNOUX, se lit la mention en 1808 : "**pour truffes données à Monsieur le Curé de MONTREAL, par reconnaissance de la peine qu'il a eu de venir bénir la reconstruction de notre église**". Nos bois cachent donc cette précieuse truffe, qui est de bonne qualité, sans cependant avoir la nommée de celle du PERIGORD.

Recherchée autrefois pour la vente, elle ne l'est plus guère, que pour les usages culinaires particuliers. De rendement régulier, elle peut cependant manquer ou être de faible qualité en certaines années trop humides, qui amènent pourriture, ou en d'autres trop longtemps torrides, qui amènent dessèchement, jusqu'à être total ; Elle est recherchée déjà dès fin juin, pour les réjouissances culinaires de la Fête Patronale SAINT JEAN BAPTISTE, le 24 juin ; mais à cette époque, elle n'est que de maigre qualité. A l'automne, elle est bien meilleure et son parfum plus développé.

## **12) LES ARBRES FRUITIERS**

Les noyers se font de plus en plus rares et on pourrait maintenant, compter les pieds restants. L'altitude du plateau, où sont toutes nos terres, le rend sensible à la gelée et donc de peu de production ; Ses noix ne sont guère ramassées que pour la nourriture familiale.

Par contre le prunier réussit bien et est recherché pour son fruit, comme pour le rendement en "**eau de vie**" que ces fruits donnent. Le pommier ne semble que médiocrement se plaire et n'est pas d'un rendement considérable.

Quant aux poiriers, ceux-ci semblent mieux s'adapter au terrain, sans donner pourtant une récolte très extraordinaire, mais de bonne qualité ; Il serait bon de rechercher des variétés à plus grand rendement, susceptibles de se plaire en notre climat très tardif. Peu de cerisiers, qui souffrent souvent des gelées printanières. Inutile de parler beaucoup du pêcher ou de l'abricotier, annihilés par les derniers frais de l'hiver ou ceux qui traînent encore au printemps.

Une statistique de 1859, nous dit que les vignes sont très peu cultivées, et depuis vingt à trente ans seulement. Aujourd'hui, trop souvent victimes des gelées tardives, elles sont abandonnées, n'étant que de peu de rendement et de vin médiocre. Aux temps anciens, nos "**Seigneurs**" préféraient posséder leurs vignes, sur les bons versants chauds de l'ISLE SUR SEREIN ou de BLACY où le vin avait bonne réputation de qualité.

## **13) LES CULTURES**

Ne sera pas parlé des conditions de culture, aux temps anciens ; On peut pour cela se référer au paragraphe "**PAUVRETE**".

La statistique de 1859, nous dit que la culture du chanvre se perd de plus en plus ; D'après le cadastre, l'étendue de cette production était de 3 hectares 1/2 auparavant et qu'en l'année 1859, elle n'est plus que de 1 ha 1/2 (cette culture est complètement disparue depuis de longues années et voir pousser par hasard un pied de chanvre est une curiosité). Au temps de la culture du chanvre, il fallait l'emmenner "**rouir**" jusque dans les fosses du SEREIN à CIVRY, puis après que les femmes avaient filé, confier le fil façonné aux tisserands de CIVRY, qui en faisaient une toile solide, rêche sans doute, mais on peut dire inusable, pour confectionner les draps ou chemises de chacun.

Bien sur, depuis l'industrialisation du tissage, les fileuses, tant au fuseau qu'au rouet, ont disparues. Le lin, lui, n'a jamais eu faveur en nos terres ; La statistique de 1860, nous dit que la couche de terre végétale, sur la commune ne manque pas de fertilité, mais comme elle repose sur un sous-sol absorbant, elle est souvent brûlante et produit des récoltes médiocres.

En général, les terres sont légères, d'une culture facile, mais malheureusement, très pierreuses. On trouve par place, une petite "**aubue**" rouge, qui semble être fertile. Le labourage ne se fait qu'avec des bœufs, de deux à quatre par charrue. Il y a peu de chevaux et ceux qui s'y trouvent sont de mauvaise qualité. Les terres sont mal cultivées ; Les habitants ne se donnent pas la peine d'ôter une pierre de leur héritage, dans lesquels la plupart laissent gagner les ronces et mauvais arbustes.

**De réponses faites par Monsieur le Comte L. DE VIRIEU, pour enquête agricole en septembre 1866, est extrait :**

1) 4 septièmes en terre, 2 septièmes en pré, 1 septième en vigne. Les contenances de 50 hectares peuvent être considérées comme grandes propriétés. Les moyennes de 20 à 50, les petites au-dessous. Les petites propriétés sont les plus nombreuses, les moyennes ensuite.

2) Quoique la division de la propriété soit un inconvénient, pour la grande et riche culture, il faut reconnaître que la production a augmenté de près du tiers (moitié depuis 30 ans. Les exigences actuelles des salaires et de la main-d'œuvre de l'agriculture. Depuis 20 ans, plus ou moins, le prix de chaque chose a augmenté de moitié environ. Les maréchaux, les charrons, en un mot les ouvriers, que j'appellerai de l'art, et dont les agriculteurs ne peuvent se passer ont doublé leurs prix. Il en est de même des manœuvres, journaliers. On objecte que les cultivateurs ou fermiers placent leurs denrées plus facilement et plus avantageusement ; Cela est certain, mais non dans la proportion de l'augmentation des charges ; D'autant que le cours du blé, depuis longtemps n'est pas rémunérateur et tous les cultivateurs ne peuvent pas se rejeter sur l'élevage et sur la viande, par raison que souvent, la nature de leur domaine s'y refuse. Et puis c'est une question de capitaux, la plus sérieuse de toutes. A mes yeux, le petit propriétaire faisant lui-même valoir son bien, n'y vit que chichement, mais il est encore moins à plaindre que le fermier, qui doit verser des termes.

3) Le quart des ouvriers agricoles, plus ou moins propriétaires, travaillent alternativement pour eux et pour les autres. Le personnel agricole a diminué, quoique les salaires soient plus élevés ; J'attribue cette espèce d'anomalie, dans le canton que j'habite, à deux causes principales. La première est la facilité de locomotion qui fait, que dès qu'un ouvrier éprouve un simple dégoût, une contrariété, il part pour PARIS, notamment, où il croit qu'il va faire fortune ; Par la raison que tel ou tel de sa connaissance a réussi en s'expatriant, il a sur les yeux un bandeau relativement à ceux qui s'engouffrent dans ce vaste entonnoir et qui vivent on ne sait comment ; On ne sait où, car il est à remarquer le petit nombre des habitants de nos villages qui ont réussi à PARIS, y reviennent volontiers, s'y établir, et les grandes villes éprouvent l'embarras et le danger de leur séjour.

4) L'assolement triennal est encore malheureusement presque généralement en usage, surtout pour la petite culture qui étant enclavée, n'est pas libre. La grande culture existe pour 1/8, la moyenne pour 3/8 et la petite pour moitié ; La proportion du mouvement d'émigration est difficile à constater, mais il est notoire que le mouvement a augmenté. Beaucoup de jeunes filles notamment, quittent leur famille, pour chercher une place de bonne, à PARIS. Elles se figurent aller en Paradis ; Quelle déplorable illusion ! Quant aux moyens de modérer cette émigration, plus j'y réfléchis et moins il m'en apparaît ; Le monde tend à s'élever, on veut des places. La pratique de la religion pourrait, peut-être modérer ces dangereux élans, mais la religion n'est pas aujourd'hui en odeur de sainteté.

5) Les grands propriétaires louent, en général, leurs terres à des fermiers, sauf une certaine réserve, qu'ils font exploiter sous leurs yeux. Les propriétaires moyens exploitent plus souvent eux-mêmes, et les petits propriétaires presque tous. L'emploi des machines est très utile à l'agriculture et je ne pense pas qu'elles soient une cause de l'émigration ; Nous ne possédons guère, dans nos pays, que des machines à battre ; Elles rendent les plus grands services et tendent à se vulgariser.

6) Les ouvriers divers sont peut-être mieux nourris, mais se lèvent plus tard et prennent plus de repos.

7) Oui, certainement, les populations rurales sont beaucoup mieux nourries, vêtues et logées ; L'instruction primaire, qui a fait des progrès, devrait être dirigée dans un sens beaucoup plus favorable à l'agriculture, et je regarderai la transmission des principaux éléments de cette science, dans les campagnes, comme un grand bienfait ; Généralement les cultivateurs ne sont pas révolutionnaires.

8) Le prix des terres au détail a augmenté, de plus d'un tiers, depuis 30 ans, parce que les terres mieux cultivées, rapportant davantage sont plus recherchées. Le prix des grandes propriétés est à peu près stationnaire, excepté pour celles dont les baux, trop inférieurs ont sensiblement augmenté. Les ouvriers sont beaucoup plus indépendants qu'autrefois ; Les révolutions, le vote universel, leur donnent plus d'assurance, ce n'est pas un mal, lorsqu'elle ne dégénère pas en arrogance.

9) Les domaines sont quelques fois partagés, plus souvent vendus au détail et tombent dans les mains de paysans laborieux ; Il en résulte que de toute manière, la propriété se divise chaque jour.

10) Les ventes de terre n'ont lieu en bloc, que lorsqu'on ne peut les vendre au détail ; Aussi, une

propriété bien réunie a t-elle moins de valeur, ce qui est une espèce d'anomalie propre à décourager les propriétaires, qui ont fait de père en fils, des sacrifices, pour la réunion de leurs biens. La production de fumier est toujours insuffisante.

11) Le prix de location des terres est en moyenne de 30 à 35 francs l'hectare, en corps de ferme. Les petits lots se loueraient bien 1/3 en sus, et la variation depuis 30 ans, a porté principalement sur cette catégorie, qui a augmenté par la raison que les petits cultivateurs exploitent par eux-mêmes, avec beaucoup moins de frais. Le chaulage est un excellent engrais, surtout pour les terres qui manquent de calcaire. Le marnage aussi, mais la question d'argent est toujours partout, pour empêcher l'amélioration, sous quelque jour qu'elle se présente.

12) Les terres qui sont louées à bail, le sont à l'argent, ou au grain sur le pied, de 30 à 35 kg à l'hectare ; Les baux sont de 3, 6, 9 ou 12 ans. Les fermiers doivent entretenir et cultiver la propriété en bons pères de famille. Ils doivent comme pot de vin annuel, quelques redevances insignifiantes en volailles, beurre, etc. Depuis 30 ans, il y a eu peu de modifications, qui sont néanmoins ascendantes. Il faut reconnaître qu'il y a de grands progrès accomplis dans la culture, depuis plusieurs années. Ici, les progrès sont lents, mais certainement, les terres rendent plus qu'autrefois. Les instruments aratoires sont mieux établis, et les animaux employés à la culture, sont mieux nourris et plus forts.

13) Le prix des animaux surtout des bêtes à cornes, s'est élevé ; C'est ce qui fait que les cultivateurs se tirent plus ou moins d'affaire, par le commerce et l'élevage. Ceux qui ont de l'intelligence et des compétences réussissent ; Il y a amélioration générale depuis 10 ans, les races s'améliorent ; On le doit aux efforts de quelques propriétaires ou riches fermiers, qui donnent l'exemple et l'élan.

14) L'écart entre les prix du bétail sur pied et le prix de la vente au détail est trop grand ; Il y a longtemps que je suis convaincu que les intermédiaires enlèvent le bénéfice de l'éleveur, sans que le consommateur en profite. Le remède est difficile.

15) Il est trop rare que le propriétaire en louant sa ferme, ne soit pas obligé d'avancer des capitaux au fermier rentrant, (4 000 F environ sur une ferme de 3 000 F de revenus). Cette somme porte en général l'intérêt à 4 % au profit du propriétaire et ne serait pas suffisant, si le fermier ne possédait déjà quelques bestiaux ou du mobilier, d'où suit que le capital de roulement n'existe pas généralement. Les cultivateurs, surtout ceux qui sont à proximité des villes ou des gares, tirent du lait, beurre, fromage, etc... Beaucoup plus de profit qu'autrefois, il en est de même de la volaille. Le traité de commerce a été favorable à l'élévation du prix de ces denrées, mais encore une fois, les intermédiaires emportent le plus clair du bénéfice.

16) Les propriétaires sont souvent très gênés, en faisant des avances aux fermiers, qui trouveraient très difficile à emprunter, et bien des propriétaires empruntent, pour monter en partie un fermier. Il faut en excepter les grands et riches fermiers, qui sont rares en Bourgogne. Les laines sont tombées à un si bas prix, que les éleveurs de troupeaux sont dans la consternation. Les laines les plus fines, si recherchées autrefois n'ont plus de valeur. Il me semble que l'entrée des laines d'AUSTRALIE et d'ailleurs, est la cause de cette baisse énorme. Le mouton ne sera bientôt plus considéré que comme viande, et on cherche par des croisements à grossir les races, sans s'occuper de la laine ; Un mouton de boucherie en province, ait pu produire 20, 25 et 30 F, suivant l'âge d'un, deux et trois ans.

17) Les capitaux sont insuffisants, aussi le nerf de la guerre manquant, le fermier végète le plus souvent.

18) Le taux de l'argent emprunté est en général à 5 %. Si le propriétaire le fournit, il soulage souvent son tenancier d'un ou 1/2 %.

19) Le recours au Crédit Agricole devient trop coûteux. Il faudrait que les agriculteurs puissent emprunter entre 3 et 4 %.

20) Plusieurs se servent de capitaux fournis, pour éteindre d'anciennes créances...

21) Les salaires des ouvriers de la culture ont augmenté de près de moitié, depuis 20 à 30 ans, surtout depuis 10 ans...

22) Le manque de bras existe évidemment ; Les fermiers trouvent difficilement des domestiques, et c'est là une de leurs plaies ; L'emploi des machines à battre soulage néanmoins et devient presque général. L'extension aux cultures est compensée par des machines, telles que houes, charrues à biner en rayon, etc....

23) L'emploi des machines serait d'une grande utilité ; Les cultivateurs le comprennent bien ; Mais les capitaux leur manquent...

24) La somme de travail a du augmenter un peu ; L'ouvrier étant mieux nourri.

25) Les conditions d'existence sont meilleures. L'instruction primaire tendrait plutôt à faire choisir des professions.

26) Les ouvriers sont plus indépendants, les relations avec eux seraient moins faciles. Ils savent bien qu'ils trouveront toujours à se placer, plus avantageusement qu'autrefois, ou à gagner d'avantage (le double).

27) le nombre des ouvriers nomades, qui demandent de l'ouvrage, a peut-être augmenté, dans les grandes villes, mais non dans les campagnes ; Ce qui rend les ouvriers des localités encore plus exigeants.

28) On emploie en général, l'engrais produit par les bestiaux.

29) La production de fumier n'est pas suffisante, et l'on n'en trouve pas à acheter.

30) En général, le fermier n'a point assez de bestiaux et pourtant, il manque de fumier ; Sous ce rapport, il pourrait faire mieux en étendant la contenance de ses prairies artificielles, mais la routine de la jachère, avec la culture triennale, est un entêtement préjudiciable.

31) Elle ne trouve point de facilités ; Il faudrait qu'elle augmentât l'élevage, mais alors, il faut de nouvelles constructions ; C'est toujours la question des capitaux, qui fait défaut.

32) l'échaudage est un engrais parfait, surtout dans les terres argileuses. Les propriétaires et fermiers, le savent bien. Encore la question de capital qui revient.

33) En général, le propriétaire est chargé de tous ces frais, à l'exception de quelques charrois, pour réparations ou constructions demandées par le fermier. Une ferme qui paye 100 F d'impôts fonciers, peut compter bien près d'une somme égale, pour les frais accessoires et d'assurance, chaque année.

34) Pour une ferme de 3 000 F de revenus, il faut 10 000 F pour se monter en matériel et en bestiaux, et bien 500 F par an, pour l'entretien du dit matériel, y compris le ferrage des chevaux.

35) Il y a une foule de cas imprévus.

36) A l'exception de quelques propriétaires ou fermiers avancés et intelligents, qui pratiquent notamment la culture quadriennale facile et lucrative, presque tous les petits propriétaires ou fermiers, suivent le mode triennal, par conséquent l'infructueuse jachère.....

37) Depuis 30 ans, les terres sont mieux cultivées et rendent davantage, mais il reste encore beaucoup à faire.

38) Les machines de tous genres ont amélioré et facilité la culture, mais elles ne sont pas assez généralement employées.

39) Les bois étant généralement situés sur les plateaux ou coteaux élevés, il y a eu peu de défrichements ; Notamment des communaux qui servent à tout le monde, ne servent utilement à personne.

40) Les frais peuvent être d'un labour en sus des labours ordinaires, par conséquent de 15 à 20 F par hectare.

41) On cultive la betterave et la carotte, mais en trop petite quantité. Le rendement est bon et les frais seraient beaucoup diminués si on semait ces légumes précieux en ligne, pour pouvoir les cultiver à la houe.

42) On remarque que les terres qui ont reçu deux périodes de 6 à 7 années, en luzerne, reproduisent plus difficilement ce fourrage. Ces fourrages sont sur le pied de 20 F les 100 bottes de 5 Kg.

43) Depuis 30 ans, on élève plus du double de bestiaux, et les races tendent à s'améliorer.

44) La culture d'un hectare de blé, de méteil et de seigle revient de 54 à 60 F ; Idem pour l'orge et l'avoine ; Elles se réduisent à 36 F, sarrasin 18 F.

45) Pour le blé :

- Le prix des labours par hectare au maximum est de 60 F.
- Le coût des semences environ 32 F.
- Le prix de l'ensemencement 2 F.
- La façon, entretien et sarclage 3 F.
- La moisson 18 F.
- La rentrée des grains 6 F.
- Le battage et nettoyage 12 F

TOTAL DES FRAIS POUR UN HECTARE DE BLE (fumure à ajouter 15Mre à l'hectare à 6 F le mètre) 133 F.

Pour le méteil, il y aura à réduire la valeur de la semence d'un tiers et pour le seigle de moitié, les autres frais sont à peu près les mêmes.

Orge et avoine :

- Deux labours (un avant l'hiver, l'autre en semant) = 36 F.
- Le coût des semences environ (celle de l'orge sera un peu plus chère) en moyenne 16 F.
- Le prix de l'ensemencement 2 F.
- La façon, entretien et sarclage 3 F.
- La moisson 12 F.
- La rentrée des grains 6 F.
- Le battage et nettoyage (on nettoie moins que pour le blé) 8 F.
- Le hersage 5 F.
- Le roulage 5 F.

TOTAL 65 F.

46) Le rendement de chacune de ces céréales peut-être en moyenne de 55 doubles décalitres par hectare :

- Pour le blé, en l'estimant à 3,40 F en moyenne, depuis 10 ans 187 F.
- Pour le méteil, en l'estimant 2,40 F = 132 F.
- Pour le seigle, en l'estimant à 2 F = 110 F.
- Pour l'orge à 1,90 F = 104,50 F.
- Pour l'avoine à 1,75 F = 96,25 F.
- Pour le sarrasin à 1,75 F = 96,25 F.

47) La production des céréales de chaque espèce a augmenté d'un tiers, depuis 30 ans ; Les terres étant mieux cultivées et fumées, le progrès est incontestable. L'importation de certains blés anglais ou autres, a pu contribuer un peu à une meilleure grenaison. On peu affirmer que depuis 3 ou 4 ans, la culture du blé n'était plus rémunératrice. Les cultivateurs ont peu d'épargnes, surtout depuis le bas prix des blés ; Les bons cultivateurs emploient toute leur paille. Ceux qui la vendent sont dans le besoin ; Encore le font-il que laquelle est à un prix très élevé.

48) Peut-être un vingtième de terre est moitié en pommes de terre et moitié en légumes secs. La culture des légumes frais est peu appréciable. Pour les pommes de terre, les frais sont un labour au printemps 18 F ; Semence 6 feuilletes de 136 litres à 6 F la feuille font 36 ; Un binage à la houe (à la main les frais seraient 10 fois plus élevée) 6 ; Une seconde culture à la main presque immédiatement, mais facile 20 ; Pour arrachage, les ramasser et nettoyer 54 ; Pour les rentrer 18 ; Un binage à la houe, si l'on sème en "rayon" 6 ; fauchage ou arrachage 9 ; Pour les rentrer 6 ; Pour les battre et les nettoyer 12 ; TOTAL 51.

Sans compter pour les pommes de terre et les légumes, la fumure qui doit être très forte. Les pommes de terre peuvent rendre à raison de 50 feuilletes à l'hectare, environ 6 F la feuille de 136 Litres (mesure locale) 30 C ;

Les légumes secs peuvent rendre en moyenne 36 doubles décalitres à l'hectare à 4 F le DD font 144 :

49) Toutes ces denrées sont moins chères, quand le blé est à bas prix, en les estimant 4 F DD. J'ai pris une moyenne trop forte pour les dernières années.

50) La production en a augmenté depuis 30 ans, leur utilité étant de plus en plus reconnue ;

51) La betterave est un peu cultivée dans la contrée et elle est tout absorbée par les bestiaux l'hiver, comme la carotte. En fait, de graines oléagineuses, on ne cultive que la navette, le colza l'est dans de bien

rare exceptions. Les cultivateurs craignant trop les frais que la culture du colza nécessite, préfèrent semer la navette, à la volée, dont le rendement est bien inférieur.

52) Culture de la betterave : un labour préparatoire 18 ; Un hersage 5 ; Acquisition des plants à l'hectare 160 ; Labour pour repiquer ou semer 18 ; repiquage 24 ; binage à la houe 6 ; Second binage à la main 20 ; arrachage et nettoyage 24 ; Pour les rentrer 10 ; TOTAL 285.

53) Culture de la navette : un labour 18 ; Semence 5 ; Moisson 15 ; Pour la rentrer 9 ; Battage et vannage 12 ; TOTAL 59.

54) Un hectare de betterave peut rendre 390 et un hectare de navette 50 DD à 5 F le DD fait 250 F. Depuis 10 ans, ces produits n'ont guère éprouvé de variations...

55) Les bras manquent principalement pour la culture de la vigne, aussi quelques propriétaires commençaient-ils à la cultiver à la charrue. Ce qui est d'un bon exemple et donne une économie notable. Ceux qui ne peuvent la faire cultiver, l'arrachent.

56) Le gamet ( gros plant) est cultivé pour 3/4 ; Le pineau (plant fin) pour 1/4....Les frais de culture de terres plantées en vigne sont d'environ 400 F par hectare, sans compter les provinces n'ont lus que l'acquisition des feuillettes ; En voici le détail : 2 000 pisseaux par hectare à 30 F le 1 000 font 60 ; Façon à 7 F l'ouvrée (cy 24 ouvrées par hectare) 168 ; Fumier 8 voitures à l'hectare 64 ; Frais de vendange 40 ; conduite des pisseaux 10 ; Charrois de la vendange 40 ; Façon du vin 16 feuillettes environ ; Charrois du fumier et mis en place 32 ; TOTAL 401. Acquisition de 16 feuillettes pour contenir le vin 120 ;

57) Le rendement d'un hectare peut être de 640 F en moyenne ; La vente est un peu plus facile depuis 10 ans, en raison de la plus grande facilité de transport.

58) Les prix peuvent être en moyenne de 40 F la feuillette. Les prix de revient ont augmenté depuis que les ouvriers peuvent abandonner plus facilement le village. Les locations des terres deviennent plus difficiles, depuis 2 à 3 années. Il est à remarquer que ceux qui sont le mieux, aujourd'hui, sont ceux qui ont une nombreuse famille et savent l'employer ; Il faudrait en outre que la propriété fût plus respectée et que les braconniers ou ceux qui ne possèdent rien, ne la parcourussent pas, chaque jour en tous sens.

Donc la terre étant plutôt pauvre, la culture y est assez dure et n'obtient résultat que par un travail incessant et assidu ; Toutefois, cette pauvreté est en forte amélioration par apport d'engrais appropriés. Y est pratiqué l'assolement triennal de préférence. Depuis plusieurs années, il fut procédé à un remembrement sérieux, qui a supprimé nombre de petits champs, au bénéfice de parcelles plus étendues et par conséquent moins nombreuses.

Depuis la fin de la dernière guerre, les méthodes de travail ont entièrement bouleversé le genre de culture de nos anciens ; La motorisation est devenue totale, pour les travaux de préparation du sol, pour les ensemencements et les récoltes. Les tracteurs permettent avec des outils appropriés, de labourer, travailler la terre plus profondément, malgré les pierres et aussi plus rapidement. Les terres sont donc mieux préparées, les semis plus précoces, les fumures (tant naturelles que chimiques) mieux équilibrées, les semences mieux sélectionnées ; Tout cela autant de facteurs qui contribuent à améliorer le rendement à moins de peine.

La culture dominante est celle du blé, de bonne qualité et de rendement régulier, par choix de semences sélectionnées et soins spécialement donnés sur terre ; Le rendement s'est fort amélioré. Rares sont les années où les blés gèlent et font défaut plus ou moins, selon l'intensité ou l'ampleur des jours froids.

Quelques années brûlantes "échaudent" la récolte et en diminue l'apport. En 1925, le rendement accusé était de 9 quintaux, en moyenne ; Il serait en nos terres (après 1965) de 23 à 25 quintaux de moyenne. Les bonnes terres compensent les moins bonnes. Ces remarques sont également à faire, pour les cultures d'avoine et d'orge ; Ces deux dernières céréales sont en nette régression, depuis quelques années, causée par la disparition des chevaux ; Ce qui rend inutiles de grandes surfaces de cette avoine, nécessaire à leur nourriture et ne sont employées maintenant que par l'industrialisation de la vie animale diverses, au moyen de farines à base de dites céréales.

Pour l'orge, souvent, les surfaces cultivées ne sont guère inférieures à celles consacrées au blé et toute secondaire qu'elle puisse être, est soumise pour sa commercialisation aux mêmes règlements que le blé. Le seigle, assez à l'honneur aux temps anciens, est maintenant abandonné : on ne fait plus de pain de seigle (pain noir ou de ménage), et l'outillage moderne, tant par moissonneuse que moissonneuse-batteuse,

rend inutile la récolte de la paille qui servait à lier les gerbes des diverses céréales.

La betterave est cultivée pour la nourriture animale et il est à signaler que, depuis quelques années, la betterave sucrière, d'une bonne teneur est destinée à la production d'alcool, en usines régionales. Se trouvent encore quelques cultures de navette et colza, dont la graine sert à la fabrication d'huile pour les usages culinaires ou bien est commercialisée.

Les moissons, comme les récoltes diverses sont assez tardives, à cause du climat froid ; La pomme de terre réussit bien, mais n'est guère cultivée ici, que pour les usages domestiques divers.

Les luzernes, fourrage pour le bétail, sont de peu de durée, soit à cause du manque d'humidité des terres, soit à cause du peu de profondeur du sol végétal ; Elles sont pourtant de bon rendement et fort appréciées, aussi bien que le trèfle et anthilis, devant l'absence de prairies naturelles, plantes augmentées de beaux sainfoins.

#### **14) LES ANIMAUX DOMESTIQUES**

Le cheval, fort employé il y a peu de temps encore, aux labours et transports divers, disparaît maintenant ; En cette année 1974, on n'en voit plus un seul ; Autrefois, il en fallait deux par charrue. Le voilà remplacé par le tracteur, qui demande moins de soins journaliers et permet un travail plus rapide et général ;

Le bétail bovin se maintient bien et est plutôt en augmentation qu'il y a quelques années ; Mais tend à fortement diminuer ; Les fermiers aimant mieux la tranquillité de la Maison, plutôt que les soins d'étable. Les vaches gardaient faveur, soit pour le rendement de boucherie, soit pour les divers produits laitiers. Faute de pâturages naturels, les animaux autrefois gardés à vue, dans les champs ou dans les friches, sont parqués sur des prairies artificielles, au milieu de clôture électrique.

La garde des animaux divers fut assurée autrefois par un pâtre communal, sur les terres vidées de leurs récoltes ou sur les friches. Nous trouvons aux délibérations communales, la mention de la soumission du pâtre, pour la garde des troupeaux, à partir de l'année 1790 (on ne peut savoir si cette fonction existait précédemment) et selon certaines redevances bien déterminées et spécifiées, se continuant d'année en année, jusqu'en 1865, treize fois au moins. (Il semble alors que cette même fonction disparaisse depuis). Donc, aux années 1790, 1793, An II, An XII, 1811, 1819, 1820, 1823, 1824, 1836, 1842, 1852 et 1865.

Il est aussi signalé que la Commune, en 1859, a droit de parcourir dans les forêts "Impériales", comme est dit en un paragraphe précédent, mais fortement réglementé par l'Administration des Eaux et Forêts. Rappelons encore qu'aux Archives d' AUXERRE, existe, cote B 121 ; 1691-1722, ordonnance du Maître des Eaux et Forêts, portant permission aux habitants d' ANNOUX, de mener leurs chevaux dans les taillis de la forêt de la "GRANDE HAIE". Si aux temps anciens existaient des troupeaux de moutons, on n'en voit plus un seul maintenant ; Les derniers étant abandonnés depuis plusieurs années, faute de berger.

Chaque famille possédait autrefois, un porc élevé pour sa chair et son lard, appréciés pour la nourriture familiale ; maintenant ce ne sont plus guère que les fermiers, (et encore pas tous), qui s'adonnent à cet élevage.

Le lapin de clapier, lui, garde faveur pour servir à l'art culinaire du pauvre, comme du riche, et on pourrait compter les maisons qui n'en élèvent pas, en plus ou moins grand nombre. Dans le lot des volailles diverses, dindes, oies, canards, pintades, c'est la poule qui est la préférée, tant par sa chair que pour ses œufs, objets de consommation fréquente.